

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 998

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé

ARTICLE 3

À la troisième phrase de l’alinéa 4, supprimer le mot :
« obligatoirement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.